



DINER ECHANGE SUR LA VISION DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DE MAHAGI

Rapport d'échanges



Kinshasa, 18 juin 2016.



Carrefour pour le Développement de Mahagi, CADEMA Asbl

A.S.B.L dotée de la personnalité juridique par arrêté ministériel n° 377/CAB/MIN/J&GS/ du 30 avril 2003

I. INTRODUCTION

1.1. Organisation du Dîner échange

Le Comité directeur du Carrefour pour le Développement de Mahagi a organisé un Dîner échange sur le développement du Territoire de Mahagi autour de Son Excellence Monseigneur Marcel Utembi, Archevêque de Kisangani avec deux principaux invités : Son Excellence Monseigneur Sosthène Ayikuli, Evêque du Diocèse de Mahagi- Nioka et Son Excellence Monseigneur Pierre Marini Bodho, Président de l'Eglise du Christ au Congo et Sénateur. Les Evêques Etienne Ung'eyowun du Diocèse de Bondo et Dieudonné Uringi du Diocèse de Bunia étaient empêchés.

La rencontre a eu pour cadre la salle des réunions de Madame Dada Keta, membre de la Plénière de la Commission Electorale Nationale Indépendante, sur avenue Tombalbaye à Kinshasa/ Gombe. Elle s'est déroulée de 11 heures 30 minutes à 15 heures et s'est clôturée par le partage d'un repas de famille.

La réunion a commencé par la présentation du programme de la journée par Ir. Jean Paul UMONDI, Président du CADEMA, suivie de la prière d'ouverture par Monseigneur Evêque Pierre MARINI BODHO. Ensuite, tous les participants ont été invités de se présenter à tour de rôle.

Enfin, le Président a remercié tous les participants pour leurs présences et plus particulièrement l'Archevêque Marcel Utembi pour avoir accepté l'invitation en vue de partager son point de vue sur les défis du Territoire de Mahagi. Il a, par ailleurs, remercié Mme Dada KETA pour le cadre mis à disposition de CADEMA pour ses différentes rencontres.

Le grand événement d'échange a été couvert par la Radio et la Télévision Nationale Congolaise en occurrence RTNC avec ampliation sur d'autres chaînes d'informations.

1.2. Participants

Le Dîner échange a réuni 31 personnes ci-après :

Monseigneur Marcel Utembi, Monseigneur Sosthène Ayikuli, Monseigneur Pierre Marini Bodho, Papa Alphonse Zamundu, Madame Dada Keta, Honorable Pierrot Uweka, Honorable Egide Thuambe, Honorable Jackson Ubima, Ir. Jean Paul Umondi (Président de CADEMA), Marie Thérèse Fwaling (Vice-Présidente de CADEMA), Willy Adufua (Chargé de relations publiques de CADEMA), Maître Astrid Kayeny Umondi, Emmanuel Uvoya, Nicaise Urwodhi, Eloi Urwodhi, Nicolas Umondi, Michel Ulwortho, Calvin Jamtho, Maître Joseph Keta, Vincent de Paul Urom An Man, Dr Jean Marie Amuli, Gaston Ukumu, Honorable Upio Kakura, Patrick



Carrefour pour le Développement de Mahagi, CADEMA Asbl

A.S.B.L dotée de la personnalité juridique par arrêté ministériel n° 377/CAB/MIN/J&GS/ du 30 avril 2003

Uzele, Henri Alinga, Eric Afoyocan, Maman Louise Ung'yera, Samuel Mananu (directeur Radio Djalasiga), Jean Paul Piurac, Baudouin Kakura et Omondi (Lwo du Kenya).

1.3. Méthodologie

Le Diner échange a été organisé sous forme de Panel, animé successivement par Mgr Marcel Utembi, Mgr Pierre Marini, Mgr Sosthène Ayikuli, Madame Dada Keta et Papa Zamundu. Après les exposés de chacun des animateurs, les autres participants prenaient parole pour des questions de précision ou de compréhension, des enrichissements sur la problématique et surtout sur les pistes de solutions. Des expériences personnelles dans la recherche des solutions aux problèmes de développement du Territoire de Mahagi ont été également partagées.

La modération a été assurée par le Président de CADEMA, assisté de Baudouin Kakura pour certaines questions de gestion de la dynamique des débats.

L'agenda du jour avait prévu :

1. la présentation du programme du jour ;
2. la prière d'ouverture par Monseigneur Evêque Pierre MARINI BODHO ;
3. le mot d'introduction du Président ;
4. la présentation des participants ;
5. la Vision de l'Archevêque Marcel Utembi sur le développement du Territoire de Mahagi ;
6. les Enjeux actuels du processus électoral par Madame Dada KETA ;
7. les échanges entre les membres du Panel et les participants ;
8. la prière de clôture par Monseigneur Archevêque Marcel UTEMBI ; et
9. le repas de famille.

II. VISION DU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DE MAHAGI

2.1. Remerciements et félicitations

Monseigneur **Marcel Utembi** a introduit sa réflexion sur la vision du développement du Territoire de Mahagi par les remerciements et les félicitations au Comité directeur de CADEMA pour la redynamisation des activités ; la réappropriation de son identité ; l'appui à l'installation des Sections CADEMA à Kisangani, Bunia et Mahagi ; la mise en place d'un réseau efficace de communication qui permet à tous les filles et fils du Territoire de Mahagi de s'informer et d'échanger régulièrement ; la mobilisation de solidarité et le partage spécialement en cas des deuils ; les différentes initiatives pour le développement de Mahagi



(écoles, UNILAC, bourses d'études, route, etc.). Il a remercié Monseigneur Pierre Marini, doyen d'âge parmi les serviteurs de Dieu de Mahagi et Monseigneur Sosthène Ayikuli.

2.2. Appartenance au Territoire de Mahagi

L'Archevêque **Marcel Utembi** a mis en exergue notre appartenance au Territoire de Mahagi et ses conséquences. Pour l'Archevêque, appartiennent au Territoire de Mahagi tous ceux qui sont liés biologiquement, par les limites territoriales, les engagements religieux, les actes juridiques, etc.

Cette appartenance a pour conséquences :

- donner une identité commune, partager une même terre et être une personne facilement localisable ;
- prendre conscience des rapports interpersonnels au niveau social et au niveau des actions à mener ensemble ;
- promouvoir la solidarité dans le mode de penser et d'agir ;
- prendre conscience de la responsabilité et de la coresponsabilité pour le développement de ce Territoire ;
- être fier d'appartenir au Territoire de Mahagi.



(Archevêque Utembi explique sa vision du développement)



Carrefour pour le Développement de Mahagi, CADEMA Asbl

A.S.B.L dotée de la personnalité juridique par arrêté ministériel n° 377/CAB/MIN/J&GS/ du 30 avril 2003

2.3. Qui sont les acteurs de développement du Territoire de Mahagi

Les acteurs du développement du Territoire de Mahagi sont tous ceux qui ont un lien particulier avec le Territoire de Mahagi ; spécialement :

- les membres d'honneur parmi lesquels nous les évêques ;
- les membres fondateurs de CADEMA ;
- les animateurs de CADEMA à tous les niveaux.

Pour l'orateur, CADEMA est né et a fait son chemin. Il est une plateforme ; un cadre d'expression, de réflexion et d'échange ; un devoir collectif ; une locomotive pour booster le développement de Mahagi.

2.4. Défis pour le développement du Territoire de Mahagi

L'Archevêque **Marcel Utembi** a relevé quatre défis majeurs pour le développement du Territoire de Mahagi, à savoir :

- Conflits foncier et du pouvoir coutumier ;
- Formation des cadres et création d'emplois ;
- Planification pour l'aménagement de Mahagi ;
- Formation de leadership politique.

2.4.1. Conflit foncier et du pouvoir coutumier

a. Conflit foncier

Il y a beaucoup de dispute autour de la portion de terre dans le Territoire de Mahagi parce que celle-ci est considérée comme unique source de survie. Elle ne s'agrandit pas alors que la population est en perpétuelle croissance.

Deux pistes de solutions sont proposées :

- La Diversification des sources de survie : il faut réfléchir et trouver des solutions pour aider nos frères pour l'exploitation rationnelle de la terre et qu'en plus, la terre ne soit pas l'unique source de survie. Il faut donc promouvoir l'éducation pour créer des emplois promoteurs (entreprises) et aider la population à diversifier ses sources de survie.
- Le développement de la politique du glissement vers les nouvelles terres : les expériences ont été réalisées par les colons belges avant l'indépendance en créant, vers les années 1948, des espaces à Berunda pour la population de Djukoth, vers Alur Djuganda pour la population des Angh'al et à Baku (vers Watsa) pour celle de War- Palara. L'Archevêque a



Carrefour pour le Développement de Mahagi, CADEMA Asbl

A.S.B.L dotée de la personnalité juridique par arrêté ministériel n° 377/CAB/MIN/J&GS/ du 30 avril 2003

édifié l'assistance sur son expérience personnelle dans le glissement des membres de son propre clan vers Adranga, dans le Territoire de Aru.

Cependant, il a fait remarquer la résistance de la population à aller occuper les nouveaux espaces à cause du problème de l'équipement social dont les écoles pour les enfants, les centres de santé pour les soins médicaux, l'eau potable, etc. Aussi, faut-il veiller à une occupation rationnelle par les premiers occupants, et donc, un bon accompagnement et une bonne répartition des terres.

b. Conflit du pouvoir coutumier

Il y a des conflits du pouvoir coutumier à répétition dans plusieurs de nos chefferies : Wagongo, Angh'al, Djukoth, Alur Djuganda, etc. Si des solutions sont provisoirement trouvées pour les Chefferies des Angh'al et des Alur Djuganda, les conflits persistent ailleurs. Les administratifs et les tribunaux modernes qui ne connaissent pas les coutumes essaient de s'y mêler sans connaître les véritables enjeux coutumiers. Les conflits sont donc traités par des personnes qui n'ont pas des liens avec Mahagi alors que ce sont les originaires qui devraient se sentir responsables.

Solutions proposées :

- créer un centre de médiation composé des notables du Territoire qui devront mettre à profit leurs expériences pour désamorcer certains conflits avant que la situation n'arrive au niveau du pouvoir public ;
- promouvoir une nouvelle philosophie ou politique autour du pouvoir coutumier, un système basé sur la méritocratie. Les exemples des Chefferies de Djukoth et de Pandoro ont été cités, complétés par ceux de War-Palara et de Mokambo où les Chefs coutumiers sont devenus diplômés d'Etat alors qu'ils détenaient déjà le pouvoir. S'agissant de la méritocratie, le remplaçant devra l'être non pas nécessairement par le droit d'aînesse mais surtout par la qualité intellectuelle et morale ;
- aider les Chefs coutumiers à améliorer la gouvernance de leurs chefferies et à bien préparer la relève.

2.4.2. Formation des cadres et création d'emplois

Le développement du Territoire de Mahagi dépend énormément de la formation des cadres, capables de créer des emplois promoteurs. Dans le Territoire, il y a plusieurs institutions d'enseignements supérieurs et universitaires, parmi lesquels l'UNILAC qui connaît de sérieux



Carrefour pour le Développement de Mahagi, CADEMA Asbl

A.S.B.L dotée de la personnalité juridique par arrêté ministériel n° 377/CAB/MIN/J&GS/ du 30 avril 2003

problèmes d'enseignants. En effet, les enseignements à l'Université doivent être dispensés nécessairement par des professeurs, docteurs à thèse.

Sur cette problématique, Docteur Baudouin Kakura, a ajouté d'autres institutions dont ISP, ISTAS, ISC, ISEAV et ISGEA, presque toutes non viables, à cause de très faibles effectifs d'étudiants et dont certaines fonctionnent anarchiquement, car officiellement fermées par le Ministre de tutelle. Aussi, a-t-il distribué le répertoire de 29 professeurs d'université, originaires de la Province de l'Ituri dont 15 du Territoire de Mahagi.

Solutions proposées. Il faudra :

A court terme

- à l'instar de l'élite intellectuelle du Congo Central et du Nord- Kivu, l'implication des professeurs, docteurs à thèse, ressortissants de Mahagi pour venir au secours de l'UNILAC ;
- prendre en charge financièrement et matériellement l'UNILAC pour la rendre viable et lui donner de la notoriété ;
- bien analyser les besoins locaux en développement, organiser la formation en fonction de ces besoins et encourager les jeunes aux études dans ces institutions ;
- négocier le partage de la gestion avec le pouvoir public : l'Eglise gère tandis que le pouvoir public prend en charge la paie des professeurs et les frais de fonctionnement.

A long terme

- faire une planification sur 10 ans en tenant compte des besoins réels en fonction de différentes facultés de l'UNILAC et chercher les moyens ou fonds communs pour atteindre les objectifs, c'est-à-dire trouver des bourses ou financer la formation au niveau du 3^{ème} cycle.

2.4.3. Planifier l'aménagement du Territoire de Mahagi

Le Territoire de Mahagi est en pleine phase de développement avec des grandes agglomérations qui poussent un peu partout et une population toujours croissante. Un plan d'aménagement de l'ensemble du territoire pour une occupation rationnelle est nécessaire ainsi que celui d'urbanisation des agglomérations comme Mahagi, Ndrele, Ngote, Djalasiga, etc. Actuellement, ces plans n'existent pas encore et doivent être préparés en mettant à contribution les talents que Dieu nous donnés.

L'élaboration de ces plans d'aménagement et d'urbanisation devra tenir compte des équipements socioéconomiques dont l'électrification, l'eau de boisson de qualité, les



Carrefour pour le Développement de Mahagi, CADEMA Asbl

A.S.B.L dotée de la personnalité juridique par arrêté ministériel n° 377/CAB/MIN/J&GS/ du 30 avril 2003

infrastructures routières d'intérêt général et de desserte agricole, impliquant les chefs coutumiers. Si le problème de l'eau est partiellement résolu dans la Cité de Mahagi, Logo et Vida par l'adduction gravitaire, il reste entier à Ngote, Djalasiga et ailleurs.

Solutions proposées :

- élaborer les plans d'aménagement du Territoire et d'urbanisation des agglomérations ;
- construction des maisons d'habitations dans la Cité de Mahagi : que chaque ressortissant cherche à avoir tout au moins une habitation propre dans le Territoire. L'Archevêque a donné les exemples de quelques personnalités qui sollicitaient le logement au Diocèse et qui, maintenant, sont propriétaires de leurs propres habitations qui modernisent d'ailleurs cette Cité.

2.4.4. Formation de leadership politique

Dans le milieu des ressortissants du Territoire de Mahagi, il y a le désir de devenir politicien. Les aptitudes innées et les compétences acquises en cette matière sont légion. Cependant, les leaders doivent grandir et développer des visions communes pour faire avancer Mahagi et éviter des conflits de leadership.

III. PROCESSUS ELECTORAL EN RDC

Madame **Data Keta**, membre de la Plénière de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), a sensibilisé les membres de la Communauté sur les enjeux actuels du processus électoral et spécialement sur le prochain enrôlement des électeurs. Elle a transmis ce message aux Evêques pour la mobilisation des personnes à la base.

Son adresse était plus axée sur le cycle électoral, l'actualisation du fichier électoral dont les opérations sont en cours. Sur ce, elle a annoncé le recrutement de plusieurs centaines d'agents électoraux dont les opérateurs de saisie dans le Territoire de Mahagi. A Kinshasa, les filles et sœurs intéressées peuvent déjà préparer leurs dossiers à cet effet.

Madame Dada Keta a fustigé le manque d'information et de concertation entre les acteurs politiques Alur. Elle s'est attaquée spécialement aux députés nationaux dont la participation au vote des lois et à d'autres activités parlementaires ne sont pas très visibles. Ces derniers ne communiquent presque pas avec sa base de Kinshasa. En outre, elle s'est plainte de l'absence de leadership fort parmi les hommes politiques Alur. Pour elle, les lobbyings sont toujours indispensables pour la promotion des membres de la Communauté et le développement du Territoire de Mahagi. A ce sujet précis, elle a exhorté Monseigneur Evêque Pierre MARINI dont elle reconnaît du reste l'estime que lui témoignent les institutions de ce pays de bien vouloir profiter de ce genre de relations pour poser les problèmes de la communauté.



Carrefour pour le Développement de Mahagi, CADEMA Asbl

A.S.B.L dotée de la personnalité juridique par arrêté ministériel n° 377/CAB/MIN/J&GS/ du 30 avril 2003

IV. INTERVENTIONS DES AUTRES MEMBRES

4.1. Monseigneur Evêque Pierre Marini

Prenant la parole, Monseigneur Pierre Marini a abordé les questions du développement du Territoire de Mahagi sous les axes suivants :

- **La Table Ronde pour le Développement du Territoire de Mahagi** : il a apprécié la tenue de ses assises en 2009 et a posé le problème de l'évaluation des résultats plusieurs années après.
- **La planification de développement** : pour Monseigneur, la planification est indispensable et la communauté doit tout faire pour planifier les actions du développement de Mahagi. Ici, il a expliqué le projet de chemin de fer qui pouvait relier le Sud-Soudan à la RDC en passant par l'Ouganda et le Territoire de Mahagi, un projet initié par **John Garant** et les experts Allemands et auquel son intervention avait été sollicitée auprès du Chef de l'Etat.
- **Le développement de l'économie et l'encouragement pour l'entrepreneuriat** : le territoire est riche en agriculture, élevage, mines, pétrole, etc. Il serait donc opportun de former des jeunes gens dans le domaine du pétrole et autres domaines techniques où les spécialistes font encore défaut à Mahagi.
Le parlement vient de voter la loi sur l'entrepreneuriat, Monseigneur encourage donc les filles et fils de Mahagi à s'y lancer.
- **La vraie solidarité** entre les fils et filles du Territoire de Mahagi : à ce jour le degré de la solidarité est encore faible. Ceci doit être un sujet de prière pour nous tous.
- **La culture Alur** : les Alur ont une bonne culture et ont beaucoup à donner aux autres. A titre d'exemple, les Alur ne dansent jamais face à face mais côte à côte.

Réagissant aux propos de Madame **Dada Keta**, Monseigneur Marini a révélé certaines rencontres qu'il a eues en privé avec le Chef de l'Etat, notamment sur la question du découpage territorial. Il a renchéri, « *Pour voir l'autorité, il faut être outillé et non main vide, (...) Donnez-moi la matière et je verrai le Chef de l'Etat. Il s'agit des dossiers des ressources humaines et de développement* », fin de citation.

4.2. Honorable Pierrot Uweka

Ayant été également cité, l'honorable **Pierrot Uweka** a parlé au nom de tous les députés nationaux de Mahagi. Pour lui, ces derniers travaillent au Parlement pour Mahagi mais, il se pose certainement le problème de communication. Ici, il a condamné Madame Dada Keta



pour insuffisance de communication avec les députés sur toutes les questions en rapport avec les élections et il a proposé des échanges réguliers.

4.3. Patriarche Alphonse Zamundu

A titre de contribution au développement économique du Territoire de Mahagi, Papa Zamundu propose l'ouverture de la Société « OT MABER » à toutes les personnes intéressées ; ainsi les enfants de Mahagi devraient s'y retrouver. Créée en 1968 comme un Etablissement, cette unité deviendrait « NEW OT MABER » avec les autres capitaux. Aujourd'hui, cet établissement n'a plus une bonne santé mais son patrimoine est encore important et il est temps de le valoriser.

V. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

- Monseigneur **Sosthène Ayikuli**, Evêque du Diocèse de Mahagi-Nioka s'est penché essentiellement sur l'organisation et le fonctionnement de l'Université du Lac Albert dont il en est l'autorité morale.
- Monsieur **Henri ALINGA** propose de se saisir de COP21 dans le cadre d'aménagement du Territoire de Mahagi et de parler plutôt de l'aménagement du Territoire de Mahagi au lieu de l'urbanisation.
- Maître **Joseph KETA** propose de mettre à place au niveau du CADEMA un organe constitué d'un collectif des juristes qui s'occupera d'une procédure d'alerte quand il y a des problèmes. Cette organe peut aller jusqu'à la sanction judiciaire.
- Professeur **Baudouin KAKURA** a soulevé l'épineux problème de la viabilité de l'UNILAC, due non seulement à la carence des professeurs et à l'insuffisance des étudiants mais aussi et surtout aux types d'enseignements organisés ne répondant pas aux besoins locaux de développement.
- Monsieur Michel ULWORTHO pour sa part a indiqué qu'en plus de conflits fonciers et de pouvoir coutumier, il faut ajouter le conflit frontalier entre la RDC et l'Uganda particulièrement dans la Chefferie de War-palar et dont le règlement est en cours.
- Madame **Marie Thérèse FWALING** a souligné le problème des bornes frontalières détruites ou déplacées du territoire de Mahagi. A l'instar des acteurs politiques des autres provinces ou territoires les nôtres devront s'impliquer pour attirer l'attention du pouvoir public pour trouver une solution rapide.
- Maître **Astrid KAYENY** de son côté a plaidé pour l'émergence de leadership féminin dans le paysage politique Alur. Elle a indiqué que les femmes Alur sont aussi compétentes que les hommes, sauf qu'elles sont encore victimes des préjugés que



continue d'entretenir et les hommes et les femmes Alur. Le développement de notre territoire se fera avec l'homme et la femme ensemble.

VI. RESOLUTIONS

Après les échanges de plus de trois heures, les participants ont formulé quelques résolutions dont les plus importantes sont :

- a. La poursuite des échanges pour des analyses plus approfondies de certaines questions de développement du Territoire de Mahagi dont :
 - la viabilité de l'Université du Lac Albert à Mahagi pour des propositions concrètes sur les enseignements, les professeurs et la formation des enseignants propres à l'Université ;
 - l'électrification du Territoire de Mahagi dont la mise en place de la Société autonome est en cours ;
 - l'évaluation des résultats de la Table Ronde pour le développement de Mahagi devant aboutir à une autre planification.
- b. L'organisation régulière des réunions d'échanges entre les acteurs politiques et les autres membres de la Communauté. Les députés auront notamment à faire rapport sur leurs activités au Parlement et en vacances. Ces rencontres permettront de renforcer la communication et de renforcer le leadership politique.
- c. La mise en place à Mahagi d'un centre de médiation, composé des notables et sages pour la gestion des conflits du pouvoir coutumier et fonciers ; et ainsi éviter le recours intempestif au Tribunal et aux agents administratifs.
- d. Le renforcement de la solidarité entre toutes les filles et fils du Territoire de Mahagi.

Fait à Kinshasa le 18 juin 2016

Dr. Baudouin KAKURA

Jean Paul Umondi

Président du CADEMA